

CDAS DU 24/11/2020.

Pour ce CDAS en audioconférence, présidé par M. BIANCHINI, étaient représentés : La direction, FO, Solidaires et la CGT.

Avant d'aborder les points du jour, Solidaires et CGT ont lu chacun une déclaration liminaire. Nous alertons sur la réforme en cours de l'action sociale (pétition à signer).

Quatre points étaient à l'ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du 30 juin 2020 :

La parité syndicale a approuvé le procès verbal.

- Point sur les actions locales 2020 :

Au vu du contexte sanitaire de cette année 2020, les sorties prévues ont été annulées. Il en sera de même pour le spectacle et le goûter de Noël.

Pour cette année, le crédit, d'un montant de 21 190€, a permis les actions locales suivantes :

- mise en place de cours en ligne jusqu'au 01/09/2021 (2 775€),
- aide au permis de conduire : KADODRIVE (5 750€),
- chèques culture de 20€ (1 000€)
- Arbre de Noël : 170 jouets (4 396€) et chèques cadeaux de 40€ pour les 13-14 ans (1 800€)
- achats divers : Friandises, cartes... (1 300€)
- Amitié Finances Industrie : colis adressé aux retraités et agents en arrêt longue maladie.

Il reste 1 400€ sur le budget 2020 à utiliser avant le 12/12/2020. Le délégué départemental a proposé la mise en place de coupon sport (licence, cours...). Au total 46 chèques ANCV seront disponibles dans la limite de un par famille et avec une durée de validité de 2 ans. Approuvé à l'unanimité par l'ensemble des OS présentes.

- Renouvellement du mandat du délégué :

Toutes le OS sont favorables au renouvellement du mandat de Alain Alaux.

- Les questions diverses :

- Suite à l'annulation du spectacle de l'arbre de Noël 2020, l'acompte versé de 1 036€ devra être utilisé avant fin 2022.
- Le site de Bergerac n'a toujours pas de réfrigérateur : la commande est faite, mais l'Union des groupements d'achats publics ne peut l'honorer.
- La restauration sur Sarlat continue de fonctionner malgré l'absence du président, du trésorier et du secrétaire au sein de l'association. L'avenir du restaurant administratif est toujours menacé. Sur Périgueux, une baisse de fréquentation importante est constatée. Concernant la trésorerie hospitalière, à la demande des agents, ils passent aux titres restaurants à partir du 1^{er} janvier 2021. Et enfin à Bergerac, durant la fermeture administrative du restaurant, des paniers repas ont été mis en place.
- Suite au départ de l'assistante sociale, son remplacement serait prévu au 01/01/2021.

Vos représentants au CDAS,

Christine DABOIR, David DECODTS, Térésa DE JESUS, Lucie HARQUET